

CAP ELECTRICIEN

Présentation succincte du métier

La mission de l'électricien est d'amener la lumière et l'énergie jusqu'à l'utilisateur. Il est indispensable dans tous les bâtiments pour éclairer, chauffer, communiquer, climatiser, alimenter les machines électriques, contrôler les automatismes ou effectuer des réparations. Il réalise ses installations d'appareillages électriques sur chaque site qu'il soit domestique, industriel ou tertiaire.

> Métier(s) auxquels conduit la formation

- Electricien Installateur

> Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Être capable de concevoir et réaliser une installation simple électrique

> Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Prévention Santé Environnement, Mise en service, maintenance et réparation , Travaux préparatoires (organisation de son poste de travail avec la lecture des dossiers techniques des schémas électriques...)
- Réalisation sur une installation à basse tension, à haute tension

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Prévention Santé Environnement Attestation R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied Sauveteur Secouriste au Travail
- Habilitation électrique
- Celles-ci permettent l'obtention de certificat, d'habilitation ou attestation

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général : Français, Histoire, Géographie, Anglais, Mathématiques, Sciences, EPS
- Enseignement professionnel : dessin technique

> Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

i informations

CODE RNCP : 38401

PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes sans entreprise ayant un projet d'apprentissage

Apprenti

Contrat de professionnalisation

Tous Publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle)

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCÈS

Être salarié d'une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Toute personne ayant un projet de formation dans le BTP

PRÉREQUIS

Débutant. Être à l'aise avec les fondamentaux, lire, écrire et compter. Pas de contre-indication médicale pour l'exercice du métier

DURÉE

Standard : 2 ans - 840h

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Orléans
Blois
Chartres
Chateauroux
Tours-Saint Pierre des Corps

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise
Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

MINI : 8 stagiaires par groupe

MAXI : 16 stagiaires par groupe

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Atelier d'électricité :
 - Postes individuels et/ou collectifs
 - Outillage individuel et/ou collectif
- Plateforme LMS (e-learning)

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Certificateur: Ministère de l'Education Nationale - date d'enregistrement le 13/04/2018

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation continué (CCF)

> **Qualifications pouvant être préparées à l'issue de la formation**

- BAC PRO Des Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés
- TP Technicien du bâtiment communicant et connecté
- BP Electricien



PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Septembre / Octobre

Nous contacter pour une entrée en cours d'année

COÛT DE LA FORMATION

Apprenti : niveau de prise en charge déterminé par la branche dont relève l'entreprise

Autres publics : nous contacter

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Chaque campus dispose d'une équipe de conseillers jeunes vous accompagnant dans vos recherches d'apprentissage

- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos conseillers jeunes (CJ) et chargés de relation entreprises (CRE) sont joignables via le mail et téléphone suivant :

Orléans:

- CJ - recrutement45@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact45@btpcfa-cvdl.fr

Blois:

- CJ - recrutement41@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact41@btpcfa-cvdl.fr

Chartres:

- CJ - recrutement28@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact28@btpcfa-cvdl.fr

Chateauroux:

- CJ - recrutement36@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact36@btpcfa-cvdl.fr

Tours-Saint Pierre des Corps:

- CJ - recrutement37@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact37@btpcfa-cvdl.fr

